



## **Règlement intérieur de la RCP « cancers rares » ONCOVIH**

### **Contexte :**

La RCP « cancers rares » ONCOVIH est organisée par le collectif CANCERVIH appartenant au réseau « cancers rares » CANCERIMMUNE. Elle se tient deux fois par mois le mardi à 17h30 et est organisée via l'outil d'e-RCP Omnidoc ([omnidoc.fr/cancervih](http://omnidoc.fr/cancervih)). Cette RCP peut être suivie en web-conférence dans tous les centres partenaires de France métropolitaine, des DROM-COM et autres pays francophones.

Les dossiers présentés concernent les cancers intervenant chez les personnes infectées par le VIH.

### **Participants de la RCP :**

Membres permanents de la RCP :

- coordinatrice de la RCP : Mme Marianne VEYRI
- référents Hématologie : Dr Sylvain CHOQUET, Dr Lionel GALICIER, Dr Emmanuelle TCHERONOG
- référents Infectiologie : Dr Sylvie BREGIGEON-RONOT, Pr. Christine KATLAMA, Dr Alain MAKINSON, Dr Romain PALICH, Dr Marc-Antoine VALANTIN
- référents Oncologie médicale : Dr Baptiste ABBAR, Pr. Jean-Philippe SPANO
- référents Oncologie radiothérapie : Pr. Laurent QUERO
- référents Pharmacologie : Dr Matthieu GREGOIRE, Pr. Caroline SOLAS
- référent Pneumologie : Pr. Jacques CADRANEL

Les médecins ne faisant pas partie des membres permanents de la RCP mais désirant présenter leur dossier peuvent assister à la RCP par web-conférence via l'outil d'e-RCP Omnidoc. Les étudiants inscrits au Diplôme Universitaire "Cancer de l'immunodéprimé" peuvent également suivre le déroulement de la RCP.

### **Quorum :**

La présence d'au moins 3 médecins de spécialité différente est le minimum requis pour que la RCP soit valide.

### **Organisation de la RCP :**

L'organisation de la RCP est assurée par la coordinatrice de la RCP.

Les dossiers présentés font l'objet d'un remplissage préalable d'un dossier sur l'outil d'e-RCP Omnidoc par leur médecin référent.

Le cas clinique et les éléments clefs du dossier (antécédents des traitements ARV, pathologie, biologie, radiologie...) sont présentés de manière synthétique soit directement par le médecin référent, soit par l'un des membres permanents de la RCP.

La discussion est collégiale.

La recommandation est saisie directement dans le dossier du patient via l'outil d'e-RCP Omnidoc puis le compte-rendu est envoyé de façon automatisée par mail au médecin référent. Lorsqu'un consensus ne peut être établi, ce fait est noté et les différentes options sont saisies.

### **Référentiels :**

Les recommandations de la RCP se basent sur les thésaurus publiés et régulièrement mis à jour par l'Institut National du Cancer, et consultables en ligne (<http://www.e-cancer.fr/soins/recommandations>) ainsi que sur le rapport Delobel concernant la Prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH, publié en 2024 (en particulier le Chapitre Cancer).